icci

Centre d'Information du
révisorat d'entreprises

RAPPORT ANNUEL 2019

Boulevard E. Jacqmain 135, 1000 Bruxelles
info@icci.be | www.icci.be

Partie I **Présentation de la Fondation ICCI** 3

Introduction 4

Missions et historique de l'ICCI 5

Message du Président 6

Le Conseil d'administration 8

Partie II **Activités de l'ICCI** 9

Helpdesk – *Review teams* **10**
Composition *Review teams* 10

Think tank SEC 2010 **11**

Publications **12**
Composition de la Commission Publications 12
Résumé des livres édités en 2019 13
*Tax, **Audit** & Accountancy* 14
Composition Comité de rédaction TAA 15

Modèles de documents à télécharger ajoutés depuis 2019 **17**

Séminaires, sessions d'information et journées d'études **23**

Site internet ICCI **24**
Introduction 25
Jurisprudence 25
A propos de l'ICCI 25
FAQ 25

Contribution à l'ICCI **26**

Annexes **27**
Annexe 1 : Liste des avis les plus pertinents de 2019 28
Annexe 2: Table de matières des publications 2019 32
Annexe 3: *Tax, **Audit** & Accountancy:* liste des articles publiés en 2019 33
Annexe 4 : Liste des séminaires, des sessions d'information et des journées d'études organisés de mars 2019 à mars 2020 35

Partie I **Présentation de la Fondation ICCI**

Introduction 4

Missions et historique de l'ICCI 5

Message du Président 6

Le Conseil d'administration 8

Introduction

Mi 2001, Le Conseil de l'IRE décide de créer un *Helpdesk* en ses locaux. Cette initiative a pour objectif d'apporter une aide concrète aux confrères qui, dans le cadre de leurs activités professionnelles, sont confrontés à des problématiques d'ordre juridique ou technique pour lesquels ils ne peuvent obtenir d'avis ailleurs.

En 2006, le Conseil de l'IRE prend la décision d'héberger les activités du Helpdesk dans une structure juridique séparée sous la forme d'une fondation privée. Ce transfert d'activité s'explique par une volonté de mettre l'accent sur la différence de statut des avis dispensés. En effet, grâce à cette fondation, les réponses seront rédigées en toute autonomie et ne pourront pas être considérées comme le point de vue officiel du Conseil de l'IRE. Ce dernier, ne pourra être obtenu qu'en s'adressant directement aux organes officiels de l'IRE à savoir le Conseil ou, le cas échéant, le Comité Exécutif.

C'est ainsi que la Fondation **« Centre d'information du Révisorat d'Entreprises-Informatiecentrum voor het Bedrijfsrevisoraat. »** vit le jour en automne 2006.

Missions et **historique** de l'ICCI

Au cours de ces dernières années, de nombreux confrères ont déjà pu faire appel au helpdesk de l'ICCI.

Depuis le 1er octobre 2017 le « helpdesk » est réorganisé en 3 *review teams* :

1. Question juridiques et déontologiques : H. Olivier, M. De Wolf et L. Ostyn ;
2. Questions comptables : M. Mannekens, R. Verheyen et T. Carlier;
3. Questions normatives (normes ISA) : J. Vandernoot, D. Schockaert et L. Tydgat (suppléant : Y. Verdoodt).

De plus, la Fondation a pour but de fournir une information objective et scientifique sous sa propre responsabilité sur des problèmes relatifs au revisorat d'entreprises. La Fondation s'occupe de la publication des études antérieures de l'IRE. Les publications «institutionnelles» tant le *Vademecum* que le *Rapport annuel* restent sous la responsabilité du Conseil de l'IRE et sont par conséquent édités par l'IRE même.

Depuis 2010, l'ICCI est l'éditeur responsable du magazine TAA (*Tax, Audit & Accountancy*).

Depuis avril 2011, l'ICCI organise les séminaires gérés auparavant par l'IRE, à l'attention des réviseurs d'entreprises et de toute personne intéressée (environ 100 sessions par an, 50 en français et 50 en néerlandais).

Depuis mi 2012 l'ICCI est membre – depuis 2016 également administrateur – de Les Fondations.be, Fédération belge des Fondations philanthropiques et *Silver sponsor* de l'ASBL *Women on Board*.

En outre, depuis 2015 l'ICCI organise les sessions d'information et les journées d'études gérées auparavant également par l'IRE.

Message du **Président**

L'ICCI informe en détail sur l'application du nouveau Code des sociétés et des associations (CSA)

La loi du 23 mars 2019 introduisant le Code des sociétés et des associations et portant des dispositions diverses (CSA) (*MB* 4 avril 2019) a pour objectif de réformer en profondeur le droit des sociétés belges et est entrée en vigueur le 1er mai 2019.

Au cours de 2019, l'ICCI, lieu de rencontre par excellence de la profession d'audit avec le monde académique, a publié deux publications standard *(Guaranteed Peer Reviewed Content - GPRC)* sur le réviseur d'entreprises et le nouveau CSA, dans lesquelles sont présentées non seulement des contributions de professeurs d'universités, mais dont l'avant-propos a également été rédigé par des professeurs-experts désignés par le Ministre de la Justice Koen Geens pour la réforme du droit des sociétés.

Le premier livre traite des relations entre le commissaire et les autres organes ou comités de l'entité contrôlée. En sa qualité d'organe de contrôle de l'entreprise, le commissaire dialogue avec différents organes et comités qui sont généralement internes à l'entité contrôlée, mais peuvent aussi être externes à celle-ci. La liberté du commissaire en matière de communication est dans de nombreux cas limitée par le cadre légal et normatif dans lequel il opère. En outre, la complexité du sujet qui fait l'objet de la communication requiert une formulation subtile et nuancée. Tout cela conduit parfois à des textes difficiles à comprendre ; il suffit, à titre d'exemple, de se référer à la version la plus récente du rapport du commissaire.

Il n'en demeure pas moins que l'objectif devrait être une communication claire, pertinente et adaptée en fonction du destinataire. Le défi pour le réviseur d'entreprises consiste à assurer une communication de haute qualité, à la fois oralement et par écrit. La communication est en effet le produit final et, pour le monde extérieur, quasi le seul élément vraiment tangible d'une mission révisorale.

Le deuxième livre traite des missions particulières nouvelles et adaptées du réviseur d'entreprises dans le CSA et contient une analyse de ces missions

du point de vue du droit des sociétés et du cadre normatif. Les missions nouvelles et adaptées dans les sociétés sont abordées en détail : l'apport en nature, les tests d'actif net et de liquidité, la dissolution volontaire, la transformation, les conflits d'intérêts, l'acompte sur dividende et les missions liées à l'évaluation que les données financières et comptables sont fidèles et suffisantes. Les missions nouvelles et adaptées dans les A(I)SBL et les fondations sont également traitées et la publication se conclut par une discussion des missions abrogées.

Cette publication contient la position des auteurs respectifs au 20 octobre 2019. La jurisprudence et la doctrine futures sont susceptibles de mettre un accent supplémentaire ou différent dans une matière qui laisse une marge d'interprétation.

En outre, le magazine *Tax **Audit** & Accountancy* (TAA) a accordé en 2019 une attention particulière à la réforme du droit des sociétés et des associations, notamment les implications du Code des sociétés et des associations pour les missions du commissaire dans les sociétés, la suppression du contrôle des quasi-apports dans les SRL et les SC, l'apport en industrie, la responsabilité des administrateurs, les tests d'actif net et de liquidité dans la SRL et la SC et les impacts fiscaux du CSA. Pour un aperçu, consultez la page web spéciale contenant une compilation d'articles du TAA, consacré à la réforme du droit des sociétés et des associations : *https://www.icci.be/fr/actualit/actualit-detail-page/csa-compilation-des-articles-taa*

L'ICCI a également organisé un cycle de séminaires CSA composé des quatre séminaires suivants : les principes généraux et la structure, le droit transitoire, les dispositions en matière de gouvernance, (y compris la responsabilité et les conflits d'intérêts), les missions particulières nouvelles et adaptées dans la SRL/SC et dans la SA, les A(I)SBL et les fondations : l'intégration et les nouvelles missions pour le réviseur d'entreprises et le régime modifié des litiges et des nullités dans les sociétés. En 2020, un cycle CSA sera à nouveau organisé.

En 2019, l'ICCI a émis, en tant que centre de compétence et de documentation, 89 avis au service de la pratique d'audit. C'est beaucoup moins que les années précédentes, mais l'on s'attend à ce que ce soit juste le calme avant la tempête, étant donné que les dispositions impératives du CSA – et les dispositions supplétives pour autant que les statuts ne les excluent pas – sont devenues applicables aux sociétés, associations et fondations existantes au 1er mai 2019 et ce depuis le 1er janvier 2020.

Enfin, des modèles de documents peuvent être téléchargés sur le site internet de l'ICCI. Ces modèles de documents visent à fournir des outils pratiques aux réviseurs d'entreprises dans le cadre de l'exécution de leurs missions ou de leur organisation interne. Ces outils constituent des modèles ou des exemples qui doivent par conséquent être adaptés aux circonstances propres de chaque situation.

En 2019, les modèles de documents suivants ont été publiés : modèles de cahier spécial des charges - mandat de commissaire, outils pour un audit ISA efficient, manuel relatif au système interne de contrôle qualité (norme ISQC 1 et loi du 7 décembre 2016) - version 4.0 2019, modèles de rapport concernant le compte-rendu prudentiel BNB et FSMA, manuel de procédures internes en matière d'anti-blanchiment et un recueil anti-blanchiment, exemples de lettres d'affirmation - norme commune contrôle des PME, exemple de lettre de mission - norme ISA 210, rapport de commissaire, modèle de rapport sur les comptes consolidés du parti politique, modèle de lettre d'accès aux documents de travail du prédécesseur, *Pack* Petites Entités - *Kleine Entiteiten* (PE-KE) version 4.0 et *Case Study*.

En 2019 Revidocs a été développé. Il s'agit d'un outil informatique convivial, destiné à faciliter l'élaboration de divers documents, en français et en néerlandais, tels que le rapport du commissaire ou un rapport de carence.

L'exécution de la mission multiple de soutien technique précitée de l'ICCI au service des réviseurs d'entreprises dans l'exercice de leur profession constitue un défi permanent mais toujours enrichissant au service des réviseurs d'entreprises et des parties prenantes !

Lieven Acke
Président ICCI

Le **Conseil** d'administration

Président : Lieven Acke (Réviseur d'entreprises)

Vice-président : Henri Olivier (Prof. Em. Dr. ULiège)

Membres :
Pierre P. Berger (Réviseur d'entreprises honoraire), Herman Braeckmans (Prof. Em. Dr. UAntwerpen), Diane Breesch (Prof. Dr. VUB-Réviseurs d'entreprises), Ignace De Beelde (Prof. Dr. UGent), Yves De Rongé (Prof. Dr. UCLouvain), Charles-Henri De Streel (réviseur d'entreprises) (depuis le 1er juin 2019), Ann Gaeremynck (Prof. Dr. KULeuven), Faska Khrouz (Prof. Dr. ULB), Marleen Mannekens (Réviseur d'entreprises), Eric Mathay (Réviseur d'entreprises) (jusqu'au 31 mai 2019), Jacques Vandernoot (Réviseur d'entreprises), Gisèle Vandeweerd (Réviseur d'entreprises)

Délégué général:
Erwin Vanderstappen (Juriste d'entreprise)

Collaborateur scientifique :
Steven De Blauwe, Camille Luxen (depuis le 1er février 2019) et Dounia Smeyers (jusqu'au 15 février 2019)

Le Conseil d'administration s'est réuni quatre fois en 2019.

Partie II **Activités de l'ICCI**

Helpdesk – Review teams 10

Think tank SEC 2010 11

Publications 12

Modèles de documents à télécharger ajoutés depuis 2019 17

Séminaires, sessions d'information et journées d'études 23

Site internet ICCI 24

Contribution à l'ICCI 26

Annexes 27

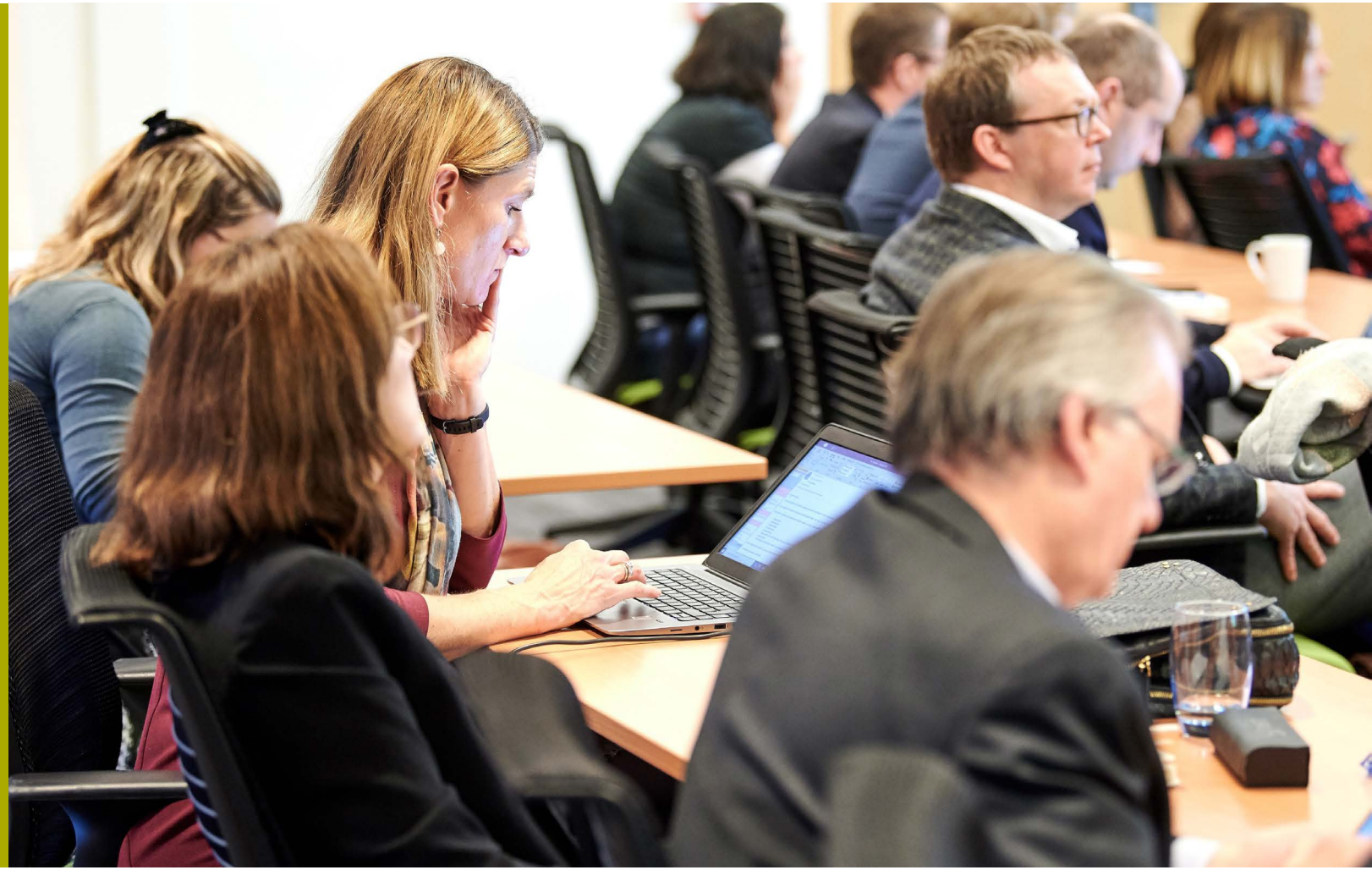

Helpdesk – *Review teams*

La Fondation répond et, ce indépendamment de l'IRE, aux questions posées par les réviseurs d'entreprises en lien avec les missions révisorales, ainsi qu'aux questions posées par les tiers, sous réserve des questions de nature comptable ou fiscale, des questions litigieuses ou encore des questions imprécises. Le Collège de supervision des réviseurs d'entreprises est habilité à traiter des plaintes à l'égard de réviseurs d'entreprises (art. 53, § 2 de la loi du 7 décembre 2016). Aucune suite n'est donnée aux questions orales et aux questions posées par des étudiants.

La Fondation répond aux questions des réviseurs d'entreprises concernant l'IFRS, sauf si elle juge que la question comporte un degré de complexité très élevé (par exemple les questions complexes concernant l'application de l'IAS 39).

Ces avis ne représentent donc pas nécessairement le point de vue du Conseil de l'IRE. Le point de vue formel de l'IRE ne peut être donné que par ses organes officiels, à savoir le Conseil ou, le cas échéant, le Comité Exécutif ou la Commission juridique, procédure qui exige inévitablement un temps de réponse plus long.

Une sélection d'avis, classés par thème, est régulièrement publiée sur le site internet de l'ICCI. Pour faire appel à ce service, il suffit de remplir le questionnaire accessible en ligne. En 2019, 89 avis ont été rendus.

La liste des avis les plus pertinents rendus en 2019, qui ont été publiés sur le site de l'ICCI, est reprise en annexe (*cf.* annexe 1ère).

Composition Review teams

Président : Lieven Acke (Réviseur d'entreprises)

***Review team* questions juridiques et déontologiques** :
Henri Olivier (Secrétaire général honoraire de l'IRE et Vice-Président de l'ICCI),
Michel De Wolf (Président honoraire de l'IRE) et Luk Ostyn (Réviseur d'entreprises)

***Review team* questions comptables** :
Marleen Mannekens (Réviseur d'entreprises et administrateur de l'ICCI),
Ria Verheyen (Réviseur d'entreprises) et Thomas Carlier (Specialiste IFRS)

***Review team* questions normatives et ISA** :
Jacques Vandernoot (Réviseur d'entreprises et administrateur de l'ICCI),
Dries Schockaert (Specialiste ISA) et Lieven Tydgat (Premier auditeur-réviseur Cour des Comptes)

Secrétariat scientifique :
Erwin Vanderstappen (Juriste d'entreprise), Steven De Blauwe, Camille Luxen (depuis le 1er février 2019) et Dounia Smeyers (jusqu'au 15 février 2019)

Think tank *SEC 2010*

La création du *Think Tank* Système européen des comptes (SEC) 2010 est motivée en premier lieu par le souhait de l'ICCI d'acquérir et de transmettre de manière proactive, rapidement et efficacement des connaissances en lien avec le SEC 2010, en fonction des utilisateurs.

Le *Think Tank* SEC 2010 se chargera :

- De promouvoir l'acquisition et la transmission de connaissances relatives du SEC 2010 en fonction des utilisateurs ;
- De se positionner en tant qu'interlocuteur vis-à-vis des utilisateurs du SEC 2010 ;
- D'identifier les risques (d'audit) des chiffres du SEC 2010 ;
- De nouer des contacts avec d'autres parties prenantes ;
- De se profiler comme organe de concertation pour les formations et journées d'études ICCI relatives au SEC 2010 ;
  et
- De servir de lieu d'échange d'informations pour éventuellement peaufiner et mettre à jour le livre de l'ICCI 2014-3 « Le système européen des comptes (SEC)-*Reporting* et contrôle révisoral »

Publications

Depuis 2007, la Fondation publie plusieurs ouvrages de référence par an. Les publications « institutionnelles » telles que le *Vademecum* et le *Rapport annuel* de l'IRE, qui relèvent de la responsabilité du Conseil de l'IRE, sont quant à elles éditées par l'IRE.

Les réviseurs d'entreprises et stagiaires peuvent télécharger gratuitement toutes les publications ICCI du site internet en format PDF.

En 2019 deux ouvrages ont été publiées (*cf*. annexe 2)

- *Le commissaire et les autres organs ou comités de l'entité contrôlée, 2019, n° 1*
- *Missions nouvelles et adaptées du réviseur d'entreprises dans le CSA, 2019, n° 2*

Composition de la Commission Publications

Présdent : Lieven Acke (Réviseur d'entreprises)

Membres : Pierre. P Berger (Réviseur d'entreprises honoraire), Herman Braeckmans (Prof. Em. Dr. UAntwerpen), Ignace De Beelde (Prof. Dr. UGent), Yves De Rongé (Prof. Dr. UCLouvain), Ann Gaeremynck (Prof. Dr. KULeuven)

Secretariat : Erwin Vanderstappen (Juriste d'entreprise), Steven De Blauwe, Camille Luxen (depuis le 1er février 2019) et Dounia Smeyers (jusqu'au 15 février 2019)

En 2019 la Commission publications de l'ICCI s'est réunie deux fois. Les sujets suivants ont été abordés :

- évaluation de la publication 2019 ; et
- planning des publications 2020.

Résumé des livres édités en 2019

Le commissaire et les autres organes ou comités de l'entité contrôlée

Auteurs: L. Acke, P. Comhaire, S. De Geyter, I. De Poorter, P.A. Foriers, C. Fornoville, A. Francois, J-M. Gollier, R. Houben, D. Lambrecht, D. Lhoste, H. Olivier, A. Streel, N. Tissot, D. Willermain

Cette publication traite des relations entre le commissaire et les autres organes ou comités de l'entité contrôlée.

Le réviseur d'entreprises a une mission d'intérêt public et est indispensable au bon fonctionnement de l'économie. Il met ses compétences, son professionnalisme et ses valeurs au service de ses clients mais également de toutes les parties prenantes (clients, fournisseurs, investisseurs, banquiers, pouvoirs publics, personnel) dans le but de fournir, en toute indépendance, des services de qualité et dans l'intérêt général dans le but de renforcer la confiance, indispensable au bon fonctionnement du système économique.

L'objectif principal de son intervention en tant que commissaire est d'assurer la transparence et la fiabilité des états financiers, dont les utilisateurs s'attendent à ce qu'ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'entreprise.

En sa qualité d'organe de contrôle de l'entreprise, le commissaire dialogue avec différents organes et comités qui sont généralement internes à l'entité contrôlée, mais peuvent aussi être externes à celle-ci. Son rapport avec ceux-ci est expliqué en détail dans cet ouvrage.

Missions nouvelles et adaptées du réviseur d'entreprises dans le CSA

Auteurs: C. Balestra, S. De Blauwe, R. Ghysels, C. Luxen, F. Maillard, M. Mannekens, E. Vanderstappen

Cet ouvrage traite des missions nouvelles et adaptées confiées au réviseur d'entreprises par le Code des sociétés et des associations (CSA) et contient une analyse de ces missions du point de vue du droit des sociétés et du cadre normatif.

Les missions suivantes dans les sociétés sont successivement abordées : l'apport en nature, les tests d'actif net et de liquidité, la dissolution volontaire, la transformation, les conflits d'intérêts, l'acompte sur dividende et les missions liées à l'évaluation que les données financières et comptables sont fidèles et suffisantes, à savoir la modification de droits attachés aux classes d'actions, l'émission d'actions nouvelles et d'obligations convertibles et de droits de souscriptions et la limitation ou la suppression du droit de préférence.

Les missions nouvelles et adaptées dans les A(I)SBL et les fondations sont également traitées : la dissolution volontaire et la liquidation dans un seul acte dans les A(I)SBL, les conflits d'intérêts dans les grandes A(I)SBL et fondations, la fusion et la scission et la transformation dont au moins une partie est une ASBL ou une fondation. La publication se conclut par une discussion des missions abrogées : le quasi-apport dans la SRL et la SC, la modification de l'objet social et l'augmentation de capital dans la SA à la suite de la conversion d'obligations convertibles en actions ou d'une souscription d'actions.

*Tax, **Audit** & Accountancy*

La revue *Tax, **Audit** & Accountancy* (TAA) est un périodique d'information sur le réviso-rat d'entreprises. Il comprend un éditorial du Président de l'IRE, un mot du rédacteur en chef, ainsi que des articles de fond sur des sujets intéressants pour les réviseurs d'entreprises et semestriellement une synthèse des activités et informations de l'IASB. Il est adressé à tous les réviseurs d'entreprises et réviseurs d'entreprises honoraires, aux stagiaires et aux pouvoirs publics, aux leaders d'opinions qui s'intéressent aux matières fiscales, comptables et de l'audit ou encore aux membres du monde économique qui enseignent dans ces domaines.

Depuis 2010, l'ICCI est l'éditeur responsable du magazine TAA.

Tous les numéros du TAA parus depuis 2010 peuvent également être téléchargés par tout intéressé sur le site internet de l'ICCI. Mi 2014, le TAA est passé en version intégralement numérique depuis le numéro 43.

En 2019, quatre numéros ont été publiés.

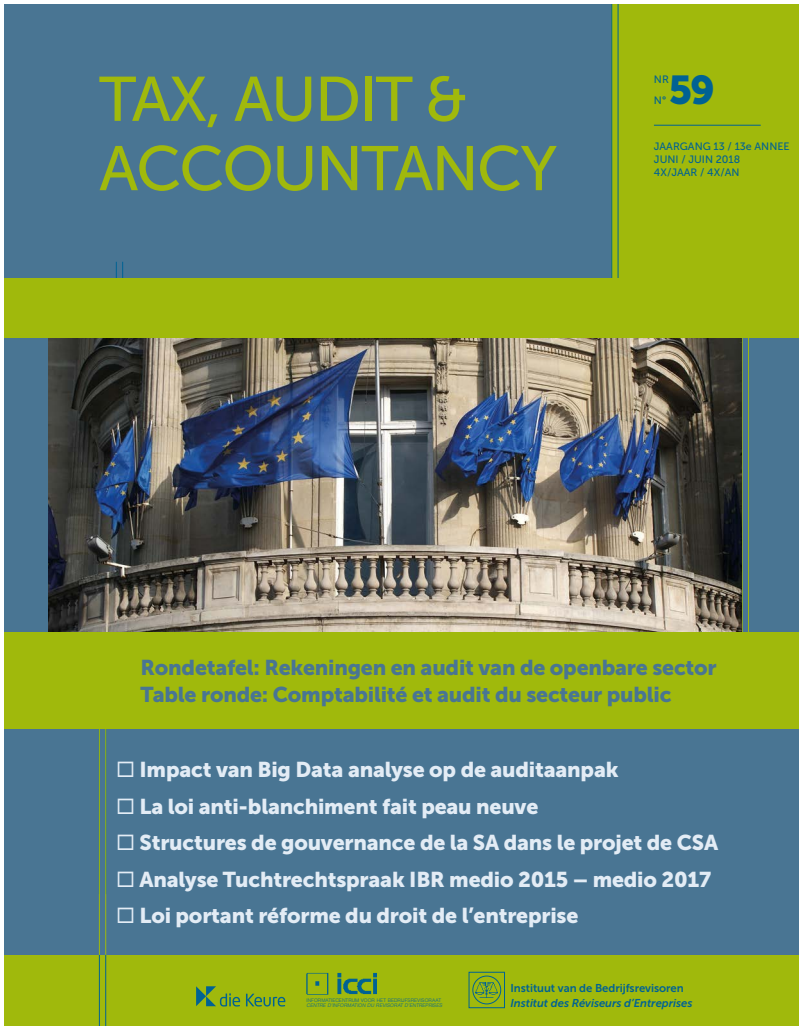

Composition Comité de rédaction TAA

Rédacteur en chef :
Michel De Wolf (Président, Professeur UCLouvain-ULiège)

Membres du Comité de rédaction :
Lieven Acke (Réviseur d'entreprises) (depuis le 1er octobre 2019), Pierre P. Berger (Chargé de cours KULeuven, Réviseur d'entreprise honoraire), Thomas Carlier (Chargé de cours ICHEC), Thierry Dupont (Réviseur d'entreprises), Ann Jorissen (Professeur UAntwerpen), Fernand Maillard (Réviseur d'entreprises) (depuis le 1er octobre 2019), Pascal Minne (Professeur émérite ULB Solvay Business School), Laurence Pinte (Chargée de cours ESSF, avocate) (jusqu'au 30 septembre 2019), Dries Schockaert (Dr.VUB), Dirk Smets (Réviseur d'entreprises) (jusqu'au 30 septembre 2019) et Christoph Van Der Elst (Professeur UGent, Tilburg Universiteit)

Secrétariat de rédaction :
Erwin Vanderstappen (Juriste d'entreprise), Steven De Blauwe Camille Luxen (depuis le 1er février 2019) et Dounia Smeyers (jusqu'au 15 février 2019)

La liste des articles publiés en 2019 est reprise en annexe 3 : les auteurs des articles publiés en 2019 sont les personnes suivantes :

- Johan Barros – *Senior Policy Advisor of Accountancy Europe*
- Virginie Beumier, Avocat
- Marc Bihain – *Secretary General of the Belgian Institute of Registered Auditors* (IBR-IRE).
- Hilde Blomme, *Deputy CEO Accountancy Europe, Registered Auditor IBR-IRE*
- Rudi Braes, Vice-Chair of EY EMEIA (*Ernst & Young Europe, Middle East, India and Africa), Partner of Ernst & Young Bedrijfsrevisoren/*Ernst & Young Réviseurs d'entreprises*, Bedrijfsrevisor (Belgian registered auditor).*
- Thomas Carlier, *Partner, Head of the Brussels IFRS Centre of excellence, Deloitte*
- Stefanie Ceustermans *Professor Social sciences & Solvay Business School, Department Business (BUSI), Accountancy & Auditing*
- Steven De Blauwe, *Adviseur Juridische Zaken IBR, Wetenschappelijk Medewerker ICCI*
- Mathieu De Waele *Master student Social sciences & Solvay Business School, Department Business (BUSI), Accountancy & Auditing*
- Michel De Wolf, Rédacteur en chef du TAA, Président honoraire de l'IRE, professeur UCLouvain-Uliège
- Patrick De Wolf, Avocat, maître de conférences UCL
- Hans De Wulf, *Professor, Financial Law Institute, UGent*
- Thierry Dupont, *President (at the time of the round table) of the Belgian Institute of Registered Auditors (IBR-IRE), Partner of RSM Belgium*
- Fouad Elouch, *IFRS and reporting expert*
- Harry everaerts – *Partner of Ernst & Young Bedrijfsrevisoren*/Ernst & Young Réviseurs d'entreprises, *Bedrijfsrevisor (Belgian registered auditor)*.
- Marleen Mannekens *Bedrijfsrevisor, Voorzitter van de werkgroep Bijzondere opdrachten IBR, Bestuurder ICCI*
- Tom Meuleman, Président de l'IRE

- Edelfried SCHNEIDER – *President of Accountancy Europe (at the time of the round table), CEO and Partner of HLB Dr. Dienst & Partner GmbH & Co. KG, Koblenz, Germany; Honorary Professor at the Hochschule Koblenz (University of Applied Sciences), Wirtschaftsprüfer (German public auditor) and Steuerberater (German tax advisor).*
- Yvan STEMPNIERWSKY, *Advocaat aan de Balie van Brussel en de Balie van Luxemburg, Lector aan de Université catholique de Louvain*
- Renaud THONET, Avocat, Assistant à l'ULB
- Erwin VANDERSTAPPEN *Diensthoofd Juridische zaken IBR, Algemeen afgevaardigde ICCI, Bedrijfsjurist*
- Sandrine VAN BELLINGHEN, *Delegate general for European and International Affairs IBR – IRE,* juriste d'entreprises
- Christoph VAN DER ELST, *Prof. dr. Universiteit Gent, Faculteit Recht en Criminologie, Vakgroep Metajuridica, Privaat- en Ondernemingsrecht*
- Tom VAN HAVERMAET, *Director, member of the Brussels IFRS Centre of excellence, Deloitte*
- *Véronique Weets, FSMA*
- Marleen WILLEKENS (Chair) – *Full professor of Accounting and Auditing and Vice dean for research of the Faculty of Economics and Business (FEB) at KU Leuven. Part-time research professor at BI Norwegian Business School (Oslo).*

Modèles de documents à télécharger ajoutés depuis 2019

Revidocs:
https://revidocs.icci.be/default.aspx

Un outil destiné à faciliter l'élaboration d'un rapport du commissaire

Revidocs est un outil informatique convivial, destiné à faciliter l'élaboration de divers documents, en français et en néerlandais, tels que le rapport du commissaire (art. 3:75 CSA) reprenant une opinion non modifiée ou modifiée, la lettre de mission, etc.

Lors de la première phase lancée en mars 2019, l'outil Revidocs permet d'élaborer le rapport du commissaire dans lequel une opinion non modifiée est exprimée et ce, pour divers types d'entreprises. L'exemple de texte du rapport du commissaire est généré automatiquement suivant le modèle repris dans la norme complémentaire (révisée en 2018), sur la base d'une série de réponses résultant de questions posées préalablement.

Revidocs est uniquement accessible aux réviseurs d'entreprises.

Outils pour un audit ISA efficient
http://www.icci.be/fr/publications-et-outils/mod-les-de-documents/mod-les-de-documents-detail-page/outils-pour-un-audit-isa-efficient

Le groupe de travail « normes ISA et ISQC 1 », en collaboration avec la Commission des normes de l'IRE, travaille à la préparation de plusieurs outils destinés à faciliter la mise en œuvre d'un audit ISA efficient au sein des cabinets de révision.

L'objectif est de fournir aux réviseurs d'entreprises de la guidance et des modèles de documents de travail par thème.

Chaque outil est basé sur la documentation disponible sur le site de l'IRE ou de la Nederlandse *Beroepsorganisatie van Accountants* (NBA) ainsi que sur la pratique observée chez nos confrères, et est proposé aux cabinets de révision qui le souhaitent dans une optique d'efficacité et de gain de temps ; en un mot d'efficience.

Il convient toutefois d'attirer l'attention des réviseurs d'entreprises sur le fait

que l'utilisation de ces outils requiert qu'ils fassent l'objet d'une adaptation attentive à chaque situation, et ne garantit donc pas en soi la conformité avec les normes ISA.

La présente page sera mise à jour au fur et à mesure du développement des différents outils.

Le groupe de travail est à l'écoute de toute suggestion relative à d'autres outils utiles ayant le même objectif.

Le premier outil publié, destiné aider le réviseur d'entreprises à déterminer la matérialité applicable à son dossier, a été développé à l'aide notamment de l'outil (Rekentool) déjà disponible en ligne sur le site de la NBA.

La préférence a été donnée par le groupe de travail de le développer en excel afin de permettre aux réviseurs d'entreprises de l'intégrer à leurs dossiers de travail, et de l'adapter comme il convient à chaque situation.

Les prochains outils qui seront publiés porteront sur les Procédures Analytiques de Substance et sur la Stratégie d'audit à mettre en œuvre au regard de l'environnement informatique de l'entité auditée.

Le groupe de travail, présidé par Noëlle Lucas, est composé des membres suivants : Chantal Bollen, Guy Cox, Christophe Remon, Jean-Benoît Ronse Decraene, Wendy Saman, Jan Smits, Jan Van Brabant, Kim Van Loon, Jacques Vandernoot et assisté de Stéphanie Quintart et Roby Fele, membres du staff de l'IRE. Ont également participé à la réalisation des outils, Freddy Caluwaerts et Inge Saeys.

Mise à jour du manuel relatif au système interne de contrôle qualité (norme ISQC 1 et loi du 7 décembre 2016) - version 4.0 2019

http://www.icci.be/fr/publications-et-outils/mod-les-de-documents/mod-les-de-documents-detail-page/update-manuel-de-contr-le-qualit-interne-isqc-1

Le manuel relatif au système interne de contrôle qualité a pour objectif de fournir un outil de travail utile pour les cabinets en matière de gestion de la qualité, *via* un grand nombre de checklists et d'exemples concrets.

La mise à jour de 2019 vise à tenir compte :

- de l'avis 2019/04 de l'IRE : Norme ISQC 1 et loi du 7 décembre 2016 : revue de contrôle qualité de la mission et surveillance du système interne de contrôle qualité (monitoring) : incidence surtout pour le *sole practitioner*, pour clarifier le fait que le responsable du monitoring ne doit pas être un réviseur d'entreprises bien que le Conseil de l'IRE le recommande;
- des positions et décisions par le Collège de Supervision des Réviseurs d'entreprises, liées à la norme ISQC 1 ;
- des modifications en matière d'anti-blanchiment (mise à jour de la norme relative à la loi anti-blanchiment du 18 septembre 2017 (encore en cours au moment de la publication du présent manuel) et la publication en 2019 du manuel de procédures internes en matière d'anti-blanchiment) : suppression du chapitre spécifique à l'anti-blanchiment et renvoi vers le manuel de procédures internes relatives à l'anti-blanchiment, adaptation des références et textes lorsque nécessaire *;*
- du Code des sociétés et associations : les références au CSA ont été introduites à côté des références au C. Soc. ; et des commentaires reçus de réviseurs d'entreprises.

Pack Petites Entités - Kleine Entiteiten (PE-KE) version 4.0 et Case Study

https://www.icci.be/fr/publications-et-outils/mod-les-de-documents/mod-les-de-documents-detail-page/pack-petites-entites-kleine-entiteiten-pe-ke-version-4-0

Dans le cadre du plan d'accompagnement de la norme du 10 novembre 2009 relative à l'application des normes ISA en Belgique et partant d'une excellente collaboration interinstitutionnelle transfrontalière avec la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC) française, l'Institut des Réviseurs d'Entreprises (IRE) a obtenu l'accord d'adapter le *Pack* PE version ISA développé par la CNCC au cadre législatif et réglementaire belge. Pour ce faire il a été fait appel au Centre d'Information du Révisorat d'Entreprises (ICCI).

Le *Pack* Petites Entités – *Kleine Entiteiten* (le « *Pack* PE-KE ») est un ensemble d'outils permettant au réviseur d'entreprises

de structurer sa démarche pour l'audit d'une petite entité (PE), dans le cadre des normes ISA applicables en Belgique et de faciliter la formalisation des diligences mises en œuvre. Le *Pack* PE-KE s'adresse par conséquent uniquement aux réviseurs d'entreprises.

Le *Pack* PE-KE est complémentaire aux listes de contrôle (« checklists ») développées par l'ICCI. Il a cependant été veillé à intégrer les données pertinentes des listes de contrôle ICCI dans la version belge du *Pack* PE-KE.

La notice d'utilisation fournit plus d'information sur le contenu et l'application du *Pack* PE-KE V4.0. Le *Pack* contient une liste des modifications depuis la version 1 jusqu'à la version 4 actuelle.

L'ICCI a également souhaité mettre à disposition des réviseurs d'entreprises un exemple de dossier d'audit fictif ("Case Study BP 2018 »). Divers exemples concrets de l'approche d'audit ont été développés, essentiellement à l'aide du *Pack* PE-KE (V4.0) avec pour objectif l'identification de procédures d'audit adéquates et performantes.

Rapport de commissaire

https://www.icci.be/fr/publications-et-outils/mod-les-de-documents/mod-les-de-documents-detail-page/rapport-de-commissaire

L'ouvrage tient compte des textes législatifs, réglementaires et normatifs, des traductions françaises et néerlandaises des normes ISA (la nouvelle et les révisées) au 19 février 2019. Par conséquent, cet ouvrage ne tient pas encore compte du Code des sociétés et associations du 23 mars 2019.

La norme (révisée en 2018) relative à l'application en Belgique des normes ISA et la norme complémentaire (révisée en 2018) aux normes ISA applicables en Belgique ont été approuvées par le Conseil Supérieur des Professions économiques (CSPE) et du Ministre ayant l'économie dans ses attributions. Ces normes sont entrées en vigueur avec la publication de l'avis relatif à l'approbation au Moniteur belge du 12 mars 2019. Par son avis 2017/06 du 6 octobre 2017 traitant des projets de Norme relative à l'application des normes ISA et de Norme complémentaire aux normes ISA applicables en Belgique (rapport établi conformément aux art. 144/148 C. Soc.), l'IRE avait déjà attiré l'attention des réviseurs d'entreprises sur l'intérêt de la prise en compte de ces deux projets de norme.

Compte tenu de l'importance de fournir aux réviseurs d'entreprises la version électronique de cet ouvrage, celui-ci a été établi dans une « version provisoire en word ». Une première version provisoire a été publiée en mars 2018. Celle-ci a été actualisée en mars 2019 suite à l'approbation des deux normes susmentionnées.

Au moment de la publication électronique du présent ouvrage en mars 2019, le Code des sociétés et associations, adopté par la Chambre des Représentants le 28 février 2019, n'était pas encore entrée en vigueur. La version finale et imprimée du présent ouvrage sera adaptée pour tenir compte de ce code.

Modèles de rapport concernant le compte-rendu prudentiel BNB - version 12 septembre 2019 (mise à jour)

https://www.icci.be/fr/publications-et-outils/mod-les-de-documents/mod-les-de-documents-detail-page/modeles-de-rapport-bnb-update

Il s'agit des projets de modèles de rapports concernant le compte-rendu prudentiel des réviseurs agréés au profit de la BNB.

Ces modèles de rapport ont été établis à l'aide des groupes de travail de l'IRAIF (Institut des Réviseurs Agrées pour les Institutions Financiers) et du secrétariat scientifique. Ces rapports sont régulièrement actualisés, par exemple suite à une modification de loi ou de règlement. La version la plus récente de ces modèles de rapport est reprise ci-après. Il y aussi une version (*track changes*) illustrant les différences avec la version précédente.

Les modèles de rapports sont uniquement illustratifs. Il est en effet impossible de décrire tous les faits que les réviseurs agréés doivent considérer lors de la rédaction de leurs rapports. Les réviseurs agréés devront utiliser leur jugement professionnel en vue de déterminer le type d'opinion à exprimer en tenant compte des circonstances particulières de l'entité en question et

les mentions additionnelles à reprendre dans leur rapport.

Audit Ambassador Compass

https://www.icci.be/fr/publications-et-outils/mod-les-de-documents/mod-les-de-documents-detail-page/audit-ambassador-compass

En 2018, l'Institut des Réviseurs d'Entreprises a publié l'Audit Ambassador Compass, la *"boussole"* qui guidera les clients dans les différentes étapes de la mission de certification des comptes annuels.

L'Audit Ambassador Compass est un outil de marketing et de communication comprenant des documents (guides, fiches techniques, fiches thématiques, check-lists,etc.) qui accompagneront les réviseurs d'entreprises dans leurs échanges avec leurs clients et qui les guideront à chaque étape de la mission de certification des comptes annuels. Réparti en fonction des différentes phases de la mission numérotées de 1 à 5, l'ensemble de ces documents fournira une image claire au client de la progression du travail tout en promouvant la valeur ajoutée du réviseur d'entreprises.

Modèles de cahier special des charges - mandat de commissaire

http://www.icci.be/fr/publications-et-outils/mod-les-de-documents/mod-les-de-documents-detail-page/modele-de-cahier-special

Depuis plusieurs années déjà, l'IRE propose différents modèles de cahiers des charges sur son site internet. D'autre part, *via* son Observatoire des marchés publics, l'Institut intervient de façon plus proactive auprès des pouvoirs adjudicateurs souhaitant faire appel à un réviseur d'entreprises afin de les aider dans l'établissement de leur cahier spécial des charges.

Les évolutions législatives et les réactions de plusieurs pouvoirs adjudicateurs avec lesquels l'Observatoire est entré en contact, ont conduit la Commission secteur public de l'IRE à mener une réflexion approfondie sur les critères d'attribution les plus adéquats à prévoir en complément du critère prix pour la désignation d'un réviseur d'entreprises en tant que commissaire.

Un nouveau modèle de cahier des charges a été développé en conséquence:

- Modèle pour procédures négociées sans publication préalable – Service Public Wallonie (uniquement en français)
- Modèle standard pour procédures négociées sans publication préalable

Autre modèle disponible:
Model van bestek in het kader van een overheidsopdracht die betrekking heeft op de aanstelling van een bedrijfsrevisor in het kader van artikel 50 van het Rekendecreet (uniquement en néerlandais)

Modèles de rapport dans le cadre du reporting prudentiel FSMA - version 12 septembre 2019 (mise à jour)

https://www.icci.be/fr/publications-et-outils/mod-les-de-documents/mod-les-de-documents-detail-page/mod-les-de-rapport-fsma-update

Il s'agit des projets de modèles de rapports concernant le compte-rendu prudentiel des réviseurs agréés au profit de la FSMA. Ces modèles de rapport ont été établis à l'aide des groupes de travail de l'IRAIF (Institut des Réviseurs Agrées pour les Institutions Financiers) et du secrétariat scientifique. Ces rapports sont régulièrement actualisés, par exemple suite à une modification de loi ou de règlement. Il y aussi une version (*track changes*) illustrant les différences avec la version précédente.

AVERTISSEMENT
Les modèles de rapport sont uniquement fournis à titre illustratif. Il est impossible d'énumérer tous les faits dont les réviseurs agréés doivent tenir compte lors de la rédaction de leurs rapports. Les réviseurs agréés doivent faire appel à leur jugement professionnel pour déterminer le type d'opinion à formuler et les constatations qu'ils estiment devoir porter à l'attention d'autorités de surveillance.

Manuel de procédures internes en matière d'anti-blanchiment

https://www.icci.be/fr/publications-et-outils/mod-les-de-documents/mod-les-de-documents-detail-page/manuel-de-proc-dures-internes-en-mati-re-d-anti-blanchiment

Le document est destiné à aider les cabinets des professionnels dans l'élaboration et la mise en œuvre des procédures de contrôle interne imposées par

la loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces (ci-après LAB).

L'exemple de manuel de procédures en vue d'élaborer des procédures de contrôle interne n'a pas de caractère obligatoire ou normatif. Il appartient aux cabinets de s'en inspirer, et le cas échéant, de l'adapter à leurs besoins en fonction des procédures et mesures de contrôle interne existantes ou de celles dont l'application est envisagée. S'il peut être utilisé de manière isolée, nous recommandons toutefois de l'intégrer (le cas échéant) dans les documents relatifs aux procédures existantes.

L'annexe contient des modèles de formulaires mis à la disposition des réviseurs.

Exemples de lettres d'affirmation - norme commune contrôle des PME

https://www.icci.be/fr/publications-et-outils/mod-les-de-documents/mod-les-de-documents-detail-page/exemple-de-lettre-d-affirmation-dans-le-cadre-d-un-examen-limit-contractuel-des-tats-financiers-d-une-pme-ou-petite-asbl

L'exemple de lettre d'affirmation inclut les déclarations écrites qui sont requises par la norme relative au contrôle contractuel des PME et des petites A(I)SBL et fondations et aux missions légales réservées et partagées auprès des PME et des petites A(I)SBL et fondations (voir les § 68 et 69).

Conformément à cette norme, cet exemple ne s'applique pas aux missions relatives au contrôle légal des comptes visées à l'article 3:55 CSA ni aux missions qui sont confiées au commissaire ou exclusivement à un réviseur d'entreprises par ou en vertu d'une loi ou d'une réglementation applicable en Belgique.

L'exemple se fonde sur l'hypothèse qu'il n'existe pas de déclarations supplémentaires que le réviseur d'entreprises estimerait nécessaire ni d'exceptions aux demandes de déclarations écrites. Dans le cas où il existerait des exceptions, les déclarations nécessiteraient d'être modifiées pour prendre en compte ces exceptions.

Exemple de lettre de mission - ISA 210

https://www.icci.be/fr/publications-et-outils/mod-les-de-documents/mod-les-de-documents-detail-page/exemple-de-lettre-de-mission-isa-210

L'article 21 de la loi du 7 décembre 2016 prévoit l'obligation légale d'établir une lettre de mission pour toute mission. L'exemple de lettre n'a pas de caractère contraignant mais a pour but de servir uniquement de cadre à l'application des considérations développées dans la Norme ISA 210, en tenant compte des normes professionnelles qui sont d'application au rapport du commissaire et aux nouvelles obligations dans le cadre du Règlement 648/2012 du 4 juillet 2012 sur les produits dérivés de gré à gré, les contreparties centrales et les référentiels centraux (« le règlement EMIR »).

L'exemple concerne uniquement les comptes annuels préparés selon le référentiel comptable belge et devra être adapté selon les circonstances. Il peut être approprié d'obtenir un avis juridique pour valider le caractère approprié de toute lettre de mission.

L'exemple de lettre de mission est basé sur les normes ISA (la nouvelle et les révisées) et intègre un paragraphe en matière de prévention du blanchiment, ainsi qu'une annexe sur la certification d'identité dans ce cadre.

Le cadre contractuel général de prestation fait partie intégrante de la lettre de mission. Un exemple de cadre contractuel général de prestation est disponible.

Recueil anti-blanchiment

https://www.icci.be/fr/publications-et-outils/mod-les-de-documents/mod-les-de-documents-detail-page/recueil-anti-blanchiment

Le recueil comprend une compilation de textes (légaux et de doctrine) utiles pour les réviseur d'entreprises dans le cadre de la lutte-anti-blanchiment et des obligations de vigilances qui découlent de la loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces.

Outil budgétisation des heures

https://www.icci.be/fr/publications-et-outils/mod-les-de-documents/mod-les-de-documents-detail-page/outil-budg-tisation-des-heures

En exécution de la circulaire 2011/06 du 24 juin 2011 de l'IRE, l'ICCI met à la disposition des réviseurs d'entreprises l'outil pour les aider dans l'estimation des heures nécessaires à l'accomplissement d'une mission de contrôle des comptes annuels. Dans la circulaire susmentionnée et dans la notice d'utilisation de l'outil, vous trouverez les informations nécessaires sur le but de cet outil.

Exemples de lettres de mission - norme commune contrôle des PME

https://www.icci.be/fr/publications-et-outils/mod-les-de-documents/mod-les-de-documents-detail-page/exemple-de-lettre-d-affirmation-dans-le-cadre-d-un-examen-limit-contractuel-des-tats-financiers-d-une-pme-ou-petite-asbl

La norme du 18 décembre 2018 relative au contrôle contractuel des PME et des petites A(I)SBL et fondations et aux missions légales réservées et partagées auprès des PME et des petites A(I)SBL et fondations (*norme commune IRE-IEC*) prévoit que « *Les Instituts mettront à disposition des professionnels, un exemple d'une lettre de mission (§41) et d'une lettre d'affirmation dans laquelle il sera tenu compte du niveau d'assurance (§69) exprimé.* »

L'article 21 de la loi du 7 décembre 2016 prévoit l'obligation légale d'établir une lettre de mission pour toute mission.

Les exemples de lettre n'ont pas de caractère contraignant mais ont pour but de servir uniquement de cadre à l'application des considérations développées dans cette norme.

Les exemples, basés sur les §§ 39 à 41 de la norme commune IRE-IEC, s'appliquent au contrôle (assurance raisonnable) contractuel ou à l'examen limité des états financiers d'une PME ou petite ASBL. Ils ne s'appliquent pas aux missions relatives au contrôle légal des comptes visées à l'article 3:55 CSA ni aux missions qui sont confiées au commissaire ou exclusivement à un réviseur d'entreprises par ou en vertu d'une loi ou d'une réglementation applicable en Belgique. Ces exemples concernent uniquement les états financiers préparés selon le référentiel comptable belge et devront être adaptés selon les circonstances.

Il peut être approprié d'obtenir un avis juridique pour valider le caractère approprié de toute lettre de mission.

Le cadre contractuel général de prestation fait partie intégrante de la lettre de mission.

Rapport sur les comptes consolidés du parti politique [X]

https://www.icci.be/fr/publications-et-outils/mod-les-de-documents/mod-les-de-documents-detail-page/rapport-sur-les-comptes-consolid-s-du-parti-politique-x

On trouvera un exemple de rapport de réviseur d'entreprises sur les comptes consolidés des partis politiques (et leurs composantes), établi par le groupe de travail « partis politiques » de l'IRE.

Modèle de lettre d'accès aux documents de travail du prédecesseur

https://www.icci.be/fr/publications-et-outils/mod-les-de-documents/mod-les-de-documents-detail-page/mod-le-de-lettre-d-acc-s-aux-documents-de-travail-du-pr-decesseur

Une fois la décision d'acceptation de la mission prise et formalisée, le commissaire doit répondre à un certain nombre de formalités, dont la demande d'autorisation adressée au commissaire précédent, afin de pouvoir consulter ses documents de travail.

Séminaires, sessions d'information et journées d'études

Depuis avril 2011, l'ICCI organise les séminaires gérés auparavant par l'IRE, à l'attention des réviseurs d'entreprises et de toute personne intéressée. Depuis 2015, l'ICCI organise également les sessions d'information et les journées d'études.

L'inscription à ces activités de formation se fait en ligne *via* le site internet de l'ICCI pour les réviseurs, les stagiaires et les tiers.

De mars 2019 à mars 2020 au total 78 séminaires ont été organisés par l'ICCI, dont 34 en langue française, 40 en langue néerlandaise et 4 bilingues dont deux coorganisés avec l'IRAIF. Depuis 2015, l'ICCI organise également les sessions d'information et les journées d'études gérées auparavant par l'IRE. La liste de ces séminaires, sessions d'information et journées d'études est reprise en annexe 4.

L'organisation de ces formations se base sur le travail fait par la Commission de formation de l'IRE; elles sont réalisées grâce à la collaboration de 112 orateurs, dont 54 réviseurs d'entreprises, 2 stagiares et 56 autres experts dans les domaines traités.

5.448 personnes ont participé aux séminaires, sessions d'informations et journées d'études organisés par l'ICCI en 2019, soit en total 24.712 heures de formation.

En 2019, 6 *webinars* ont été introduits.

Site internet ICCI

Quelques statistiques sur le site internet :
- La baisse des chiffres ne peut pas être expliquée immédiatement.
- Le site internet a été renouvelé en 2019.

Nombre d'utilisateurs

65.172

(= **-23,1 %** par rapport à 2018)

Nombre de téléchargements

32.628

(= **-36 %** par rapport à 2018)

Nombre de visites

97.414

(= **-30,8 %** par rapport à 2018)

DEVICES

Desktop

81,3 %

Mobile

12,9 %

Tablet

5,8 %

Introduction

La structure du site internet de l'ICCI consiste, outre que la page d'accueil, de 7 rubriques principales:

- Formation;
- FAQ
- Avis;
- Publications et outils;
- Jurisprudence;
- À propos de l'ICCI;

Les contenus des rubriques « Jurisprudence » et « À propos de l'ICCI » sont exposés ci-après.

Jurisprudence

- Réviseur d'entreprises: missions
  - *Hof van Beroep Gent - 5de kamer - 26 februari 2019* (*https://www.icci.be/fr/jurisprudence/jurisprudence-detail-page/hof-van-beroep-gent-5de-kamer-26-februari-2019*)
  - *Hof van Cassatie 2e Kamer - 16 april 1991* (*https://www.icci.be/fr/jurisprudence/jurisprudence-detail-page/hof-van-cassatie-2e-kamer-16-april-1991*)
- Commissaire: responsabilité
  - *Hof van Beroep te Gent Zesde Kamer Correctionele zaken - Arrest van 15 oktober 2018 – 2017/NT/260* (*https://www.icci.be/fr/jurisprudence/jurisprudence-detail-page/hof-van-beroep-te-gent-zesde-kamer-correctionele-zaken-arrest-van-15-oktober-2018-2017-nt-260*)
  - *Rechtbank van Eerste aanleg Oost-Vlaanderen afdeling Dendermonde strafzaken - Vonnis D19M Kamer van 19 december 2016 - DE21.98.31285/17* (*https://www.icci.be/fr/jurisprudence/jurisprudence-detail-page/rechtbank-van-eerste-aanleg-oost-vlaanderen-afdeling-dendermonde-strafzaken-vonnis-d19m-kamer-van-19-december-2016-de21-98-31285-17*)
  - *Rechtbank van Koophandel Antwerpen 19de Kamer - 7 juli 2015* (*https://www.icci.be/fr/jurisprudence/jurisprudence-detail-page/rechtbank-van-koophandel-antwerpen-19de-kamer-7-juli-2015*)
  - Cour d'appel Bruxelles - 11 février 2009 (*https://www.icci.be/fr/jurisprudence/jurisprudence-detail-page/cour-d-appel-bruxelles-11-f-vrier-2009*)
  - *Rechtbank van Eerste Aanleg Brussel (Correctioneel) - 29 juni 2007* (*https://www.icci.be/fr/jurisprudence/jurisprudence-detail-page/rechtbank-van-eerste-aanleg-brussel-correctioneel-29-juni-2007*)
  - *Rechtbank van Eerste Aanleg Brussel 23e Kamer - 12 december 1996* (*https://www.icci.be/fr/jurisprudence/jurisprudence-detail-page/rechtbank-van-eerste-aanleg-brussel-23e-kamer-12-december-1996*)
- Commissaire: durée du mandat
  - Jugement du Tribunal de l'entreprise de Bruxelles du 23 septembre 2019 A/18/00048 (*https://www.icci.be/fr/jurisprudence/jurisprudence-detail-page/jugement-du-tribunal-de-l-entreprise-de-bruxelles-du-23-septembre-2019-a-18-00048*)
- autres : arrêts intéressant le commissaire dans l'exécution de son mandat
  - Arrêt de la Cour de cassation du 2 octobre 2019 (P. 18.0981.F) (*https://www.icci.be/fr/jurisprudence/jurisprudence-detail-page/arr-t-de-la-cour-de-cassation-du-2-octobre-2019-p-18-0981-f*)
  - Arrêt du Conseil d'Etat du 24 juillet 2018 n° 242.136 (*https://www.icci.be/fr/jurisprudence/jurisprudence-detail-page/arrest-van-de-raad-van-state-van-24-juli-2018-n-242-136*)
  - *Arrest Hof van cassatie 7 april 2017 - C 16.0390.N* (*https://www.icci.be/fr/jurisprudence/jurisprudence-detail-page/arrest-hof-van-cassatie-7-april-2017-c-16-0390-n*)
  - Conseil d'Etat n° 244.231 du 11 avril 2019 (*https://www.icci.be/fr/jurisprudence/jurisprudence-detail-page/conseil-d-etat-n-244-231-du-11-avril-2019*)

A propos de l'ICCI

Sous cette rubrique se trouve un aperçu relatif à l'origine de la Fondation ICCI ainsi qu'un nombre de sous-rubriques («conseil d'administration», «statuts», «coordonnées», «rechercher» «bibliographie» et «liens»), qui contient de liens pouvant être utiles pour la profession (organes professionnels nationaux et internationaux).

FAQ

En 2019 différentes questions et réponses ont été ajoutées.

Contribution à l'ICCI

Chaque année, tous les réviseurs d'entreprises versent une contribution à l'ICCI. Cette contribution est facturée directement aux réviseurs, avec TVA.

Le montant de cette «contribution ICCI» est déduit de la cotisation versée à l'IRE.

Cette contribution donne accès aux avantages suivants:

- l'abonnement aux publications de l'ICCI (ouvrages et TAA);
- un droit forfaitaire d'accès aux séminaires, sessions d'information et journées d'études pour le réviseur d'entreprises et ses éventuels stagiaires;
- l'accès aux conseils de l'ancien *Helpdesk* désormais restructuré en trois *review teams*.

Annexes

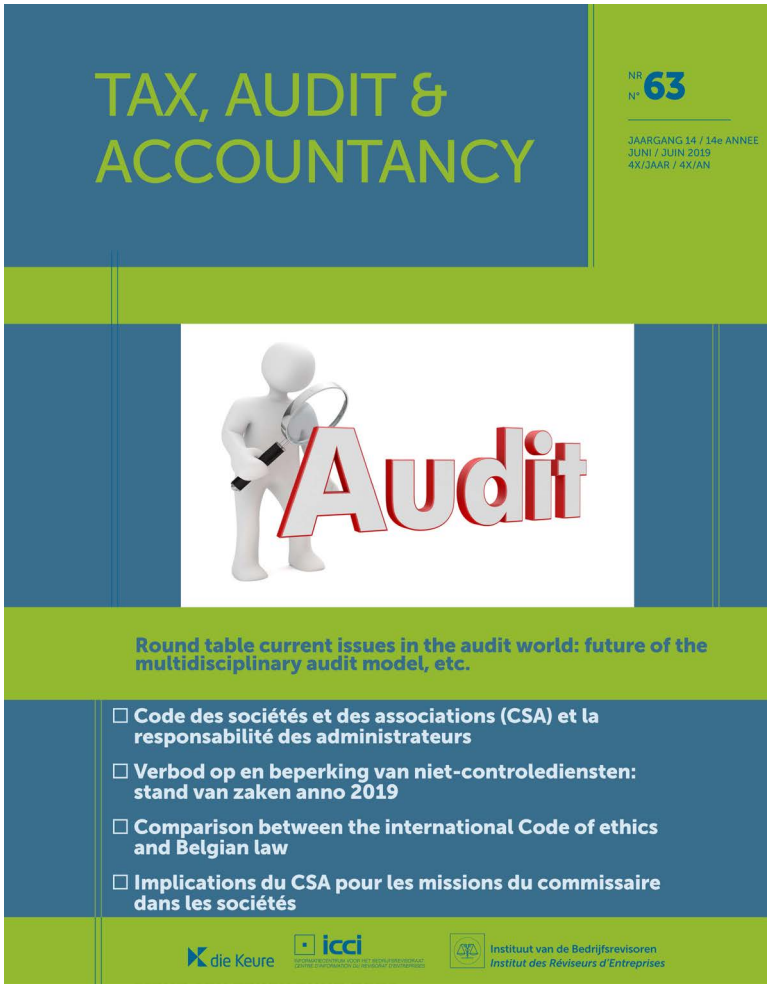

Annexe 1 : Liste des avis les plus pertinents de 2019

Annexe 2 : Table des matières des publications de 2019

Annexe 3 : *Tax, **Audit** & Accountancy*: liste des articles publiés en 2019

Annexe 4 : Liste des séminaires, sessions d'information et journées d'études organisés de mars 2019 à mars 2020

Annexe 1 : Liste des avis les plus pertinents de 2019

Ci-après suit une liste des avis les plus pertinents de 2019, qui ont été publiés sur le site de l'ICCI, uniquement dans la langue de la personne qui a posé la question, sous la rubrique : *https://www.icci.be/fr/avis/avis-r-cemment-publi-s*

1. IRE

- *Stagiair-bedrijfsrevisor en KBO-code 69203 "Bedrijfsrevisor"* (*https://www.icci.be/nl/adviezen/advies-detail-page/stagiair-bedrijfsrevisor-en-kbo-code-69203-bedrijfsrevisor)*
- *Artikel 22 van de wet van 7 december 2016 en de vaste vertegenwoordiger (https://www.icci.be/nl/adviezen/advies-detail-page/artikel-22-van-de-wet-van-7-december-2016-en-de-vaste-vertegenwoordiger)*
- Gérant et actionnaire d'un cabinet de révision (*https://www.icci.be/fr/avis/avis-detail-page/g-rant-et-actionnaire-d-un-cabinet-de-r-vision*)

2. Déontologie

- *Beroepsgeheim in het kader van de anti-witwaswetgeving van 18 september 2017* (*https://www.icci.be/nl/adviezen/advies-detail-page/beroepsgeheim-in-het-kader-van-de-anti-witwaswetgeving-van-11-januari-1993*)
- Déclaration à la CTIF et secret professionnel (*https://www.icci.be/fr/avis/avis-detail-page/d-claration-la-ctif-et-secret-professionnel*)
- Exception au secret professionnel du réviseur d'entreprises stagiaire (*https://www.icci.be/fr/avis/avis-detail-page/exception-au-secret-professionnel-du-r-viseur-d-entreprises-stagiaire)*
- Secret professionnel du réviseur d'entreprises commissaire d'une SA de droit public (*https://www.icci.be/fr/avis/avis-detail-page/secret-professionnel-du-r-viseur-d-entreprises-commissaire-d-une-sa-de-droit-public)*
- Lettre de mission dans le cadre d'un marché public (*https://www.icci.be/fr/avis/avis-detail-page/lettre-de-mission-dans-le-cadre-d-un-march-public)*
- Abrogation de notion de commerçant - impact sur les incompatibilités des réviseurs d'entreprises *(https://www.icci.be/fr/avis/avis-detail-page/abrogation-de-notion-de-commer-ant-impact-sur-les-incompatibilit-s-des-r-viseurs-d-entreprises)*

3. Commissaire

- *Geconsolideerde jaarrekening en verslag van niet-bevinding* (*https://www.icci.be/nl/adviezen/advies-detail-page/geconsolideerde-jaarrekening-en-verslag-van-niet-bevinding*)
- *Correctie van de jaarrekening (art. 3:19 WVV)* (*https://www.icci.be/nl/adviezen/advies-detail-page/correctie-van-de-jaarrekening-art-3-19-wvv*)
- *Ondertekening van de gepubliceerde versie van het commissarisverslag* (*https://www.icci.be/nl/adviezen/advies-detail-page/ondertekening-van-de-gepubliceerde-versie-van-het-commissarisverslag-advies-19-042*)
- *Commissarisverslag en Autonoom Gemeentebedrijf* (*https://www.icci.be/nl/adviezen/advies-detail-page/commissarisverslag-en-autonoom-gemeentebedrijf*)
- Alignement de la durée des mandats de commissaires pour un ensemble d'ASBL (*https://www.icci.be/fr/avis/avis-detail-page/alignement-de-la-dur-e-des-mandats-de-commissaires-pour-un-ensemble-d-asbl*)
- Non-respect de l'obligation de soumettre les comptes annuels à l'approbation de l'assemblée générale dans les six mois de la clôture de l'exercice (*https://www.icci.be/fr/avis/avis-detail-page/non-respect-de-l-obligation-de-soumettre-les-comptes-annuels-l-approbation-de-l-assembl-e-g-n-rale-dans-les-six-mois-de-la-cl-ture-de-l-exercice)*

- Nomination d'un commissaire – associations ou fondations *étrangères* ayant une succursale en Belgique (*https://www.icci.be/fr/avis/avis-detail-page/nomination-d-un-commissaire-associations-ou-fondations-trang-res-ayant-une-succursale-en-belgique*)

4. Missions particulières du Code des sociétés

- *Verslaggeving inzake revisorale opdracht van doelwijziging* (*https://www.icci.be/nl/adviezen/advies-detail-page/verslaggeving-inzake-revisorale-opdracht-van-doelwijziging*)
- *Uitzondering op het opstellen van een revisoraal verslag inzake inbreng in natura* (*https://www.icci.be/nl/adviezen/advies-detail-page/uitzondering-op-het-opstellen-van-een-revisoraal-verslag-inzake-inbreng-in-natura)*
- *Inbreng in natura van een onroerend goed* (*https://www.icci.be/nl/adviezen/advies-detail-page/inbreng-in-natura-van-een-onroerend-goed*)
- *Inbreng in natura van rekening courant door een natuurlijke persoon* (*https://www.icci.be/nl/adviezen/advies-detail-page/inbreng-in-natura-van-rekening-courant-door-een-natuurlijke-persoon*)
- *Oprichting van een vennootschap door middel van inbreng deels in geld en deels in natura* (*https://www.icci.be/nl/adviezen/advies-detail-page/oprichting-van-een-vennootschap-door-middel-van-inbreng-deels-in-geld-en-deels-in-natura*)
- *Omzetting van rechtsvorm – notie "eigen vermogen* (*https://www.icci.be/nl/adviezen/advies-detail-page/omzetting-van-rechtsvorm-notie-eigen-vermogen*)
- Conséquences juridiques d'une dissolution de plein droit d'une SPRL (*https://www.icci.be/fr/avis/avis-detail-page/cons-quences-juridiques-d-une-dissolution-de-plein-droit-d-une-sprl*)
- Transformation d'une SCRL en SRL (*https://www.icci.be/fr/avis/avis-detail-page/transformation-d-une-scrl-en-srl)*

5. Normes de révision

- *Verslaggeving inzake revisorale opdracht van doelwijziging* (*https://www.icci.be/nl/adviezen/advies-detail-page/verslaggeving-inzake-revisorale-opdracht-van-doelwijziging*)

6. Blanchiment, fraude et corruption

- *UBO-register* (*https://www.icci.be/nl/adviezen/advies-detail-page/ubo-register*)
- *Inbreng in natura van rekening courant door een natuurlijke persoon* (*https://www.icci.be/nl/adviezen/advies-detail-page/inbreng-in-natura-van-rekening-courant-door-een-natuurlijke-persoon*)
- *Anonimiteit van de melders aan de CFI en beschermingsmaatregelen* (*https://www.icci.be/nl/adviezen/advies-detail-page/anonimiteit-van-de-melders-aan-de-cfi-en-beschermingsmaatregelen*)
- *Beroepsgeheim in het kader van de anti-witwaswetgeving van 18 september 2017* (*https://www.icci.be/nl/adviezen/advies-detail-page/beroepsgeheim-in-het-kader-van-de-anti-witwaswetgeving-van-11-januari-1993*)
- *Huwelijksvermogenstelsel en de antiwitwaswetgeving* (*https://www.icci.be/nl/adviezen/advies-detail-page/huwelijksvermogenstelsel-en-de-antiwitwaswetgeving*)
- *Melding door handelaar of dienstverstrekker aan CFI voor betalingen in contanten* (*https://www.icci.be/nl/adviezen/advies-detail-page/melding-door-handelaar-of-dienstverstrekker-aan-cfi-voor-betalingen-in-contanten-boven-de-3-000*)
- Association de fait et le registre UBO (*https://www.icci.be/fr/avis/avis-detail-page/association-de-fait-et-le-registre-ubo*)
- La lettre d'affirmation et plus particulièrement le point relatif aux territoires non coopératifs (*https://www.icci.be/fr/avis/avis-detail-page/la-lettre-d-affirmation-et-plus-particulirement-le-point-relatif-aux-territoires-non-coop-ratifs*)

- Questions relatives à l'application de la loi "anti-blanchiment" (*https://www.icci.be/fr/avis/avis-detail-page/questions-relatives-l-application-de-la-loi-anti-blanchiment*)
- Déclaration à la CTIF et secret professionnel (*https://www.icci.be/fr/avis/avis-detail-page/d-claration-la-ctif-et-secret-professionnel*)
- Déclaration à la CTIF du commissaire d'une ASBL (*https://www.icci.be/fr/avis/avis-detail-page/d-claration-la-ctif-du-commissaire-d-une-asbl)*
- Limitation des paiements en espèces et notion d'opérations liées (*https://www.icci.be/fr/avis/avis-detail-page/limitation-des-paiements-en-esp-ces-et-notion-d-op-rations-li-es)*
- ASBL et lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (*https://www.icci.be/fr/avis/avis-detail-page/asbl-et-lutte-contre-le-blanchiment-de-capitaux-et-le-financement-du-terrorisme)*

7. Capital et actions

- *Uitzondering op het opstellen van een revisoraal verslag inzake inbreng in natura* (*https://www.icci.be/nl/adviezen/advies-detail-page/uitzondering-op-het-ops-tellen-van-een-revisoraal-verslag-inzake-inbreng-in-natura*)
- *Uitstel van de algemene vergadering* (*https://www.icci.be/nl/adviezen/advies-detail-page/uitstel-van-de-algemene-vergadering*)
- Passage au Code des sociétés et des associations – représentant permanent d'une personne morale (*https://www.icci.be/fr/avis/avis-detail-page/passage-au-code-des-soci-t-s-et-des-associations-repr-sentant-permanent-d-une-personne-morale*)

8. Information financière

- *Correctie van de jaarrekening (art. 3:19 WVV)* (*https://www.icci.be/nl/adviezen/advies-detail-page/correctie-van-de-jaarrekening-art-3-19-wvv*)

9. ASBL et fondations

- *Boeking van vergoedingen toegekend aan verenigingsmedewerkers* (*https://www.icci.be/nl/adviezen/advies-detail-page/boeking-van-vergoedingen-toegekend-aan-verenigingsmedewerkers*)
- Dépôt des comptes annuels des associations étrangères ayant une succursale en Belgique (*https://www.icci.be/fr/avis/avis-detail-page/d-p-t-des-comptes-annuels-des-associations-trang-res-ayant-une-succursale-en-belgique*)
- Nomination d'un commissaire – associations ou fondations étrangères ayant une succursale en Belgique (*https://www.icci.be/fr/avis/avis-detail-page/nomination-d-un-commissaire-associations-ou-fondations-trang-res-ayant-une-succursale-en-belgique*)
- Alignement de la durée des mandats de commissaires pour un ensemble d'ASBL (*https://www.icci.be/fr/avis/avis-detail-page/alignement-de-la-dur-e-des-mandats-de-commissaires-pour-un-ensemble-d-asbl*)
- ASBL et lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (*https://www.icci.be/fr/avis/avis-detail-page/asbl-et-lutte-contre-le-blanchiment-de-capitaux-et-le-financement-du-terrorisme*)
- Comptabilisation des indemnités octroyées aux travailleurs associatifs (*https://www.icci.be/fr/avis/avis-detail-page/comptabilisation-des-indemnit-s-octroy-es-aux-travailleurs-associatifs*)

10. Législation comptable belge

- *Correctie van de jaarrekening (art. 3:19 WVV)* (*https://www.icci.be/nl/adviezen/advies-detail-page/correctie-van-de-jaarrekening-art-3-19-wvv*)
- *Boeking van vergoedingen toegekend aan verenigingsmedewerkers* (*https://www.icci.be/nl/adviezen/advies-detail-page/boeking-van-vergoedingen-toegekend-aan-verenigingsmedewerkers*)

– Comptabilisation des indemnités octroyées aux travailleurs associatifs (*https://www.icci.be/fr/avis/avis-detail-page/comptabilisation-des-indemnit-s-octroy-es-aux-travailleurs-associatifs*)

11. IFRS/IAS

– Nihil

12. Obligations de publicité

– Dépôt des comptes annuels des associations étrangères ayant une succursale en Belgique (*https://www.icci.be/fr/avis/avis-detail-page/d-p-t-des-comptes-annuels-des-associations-trang-res-ayant-une-succursale-en-belgique*)

Annexe 2: Table de matières des publications 2019

Le commissaire et les autres organes ou comités de l'entité contrôlée

Avant-propos
Executive summary (NL)
Executive summary (FR)
Executive summary (EN)
Chapitre 1er Considérations préliminaires
Chapitre 2 Relations entre le commissaire et la direction (management)
Chapitre 3 Relations entre le commissaire et l'organe d'administration
Chapitre 4 Relations entre le commissaire et le conseil de surveillance
Chapitre 5 Relations entre le commissaire et les comités divers constitués au sein du conseil d'administration
Chapitre 6 Relations entre le commissaire et l'assemblée générale
Chapitre 7 Le commissaire et le conseil d'entreprise
Chapitre 8 Relations entre le commissaire et le comité de prévention et de protection au travail
Chapitre 9 Coopération du commissaire au contrôle prudentiel et autres autorités de contrôle
Chapitre 10 Secteur public: relations entre le commissaire et l'autorité de tutelle

Missions nouvelles et adaptées du réviseur d'entreprises dans le CSA

Avant-propos
Executive summary (NL)
Executive summary (FR)
Executive summary (EN)
Chapitre 1er Mission d'apport en nature dans une SRL/SC/SA dans le CSA
Chapitre 2 Nouvelle mission du commissaire lors de chaque distribution dans les SRL/SC : tests d'actif net et de liquidité
Chapitre 3 Formulations adaptées dans les missions spéciales de dissolution volontaire, de transformation, de conflits d'intérêts et d'acompte sur dividende dans les sociétés
Chapitre 4 Missions liées à l'évaluation que les données financières et comptables sont fidèles et suffisantes
Chapitre 5 Nouvelles missions spéciales et missions adaptées dans les A(I)SBL et les fondations
Chapitre 6 Missions abrogées

*Annexe 3: Tax, **Audit** & Accountancy: liste des articles publiés en 2019*

TAA N°62 -april / avril 2019

Vision, audace, courage et obstination /
Visie, lef, moed en vastberadenheid

De implicaties van het Wetboek van vennootschappen en verenigingen voor de opdrachten van de commissaris bij vennootschappen: enkele opmerkingen

Evolution of SME audit in Europe from the perspective of legislation and auditing standards

Revue des avis de la Commission des Normes Comptables 2017 (II)

IFRS 16 Leases – Implementation considerations in a Belgian context – Focus on car and real estate leases

IFRS 2018: Informations périodiques /
IFRS 2018: Periodieke informatie

Le nouveau Code des sociétés et des associations : ambitieux et prophétique ? /
Het nieuw Wetboek van vennootschappen en verenigingen: ambitieus en visionair?

TAA n° 63 – juni / juin 2019

Valeur ajoutée du réviseur d'entreprises : un magnifique tremplin pour débuter une carrière Passionnante - Présence renforcée de l'IRE auprès des décideurs de notre pays - Renforcement des liens entre les instituts des professions économiques /
Toegevoegde waarde van de bedrijfsrevisor: een geweldige springplank naar een boeiende carrière - Verhoogde aanwezigheid van het IBR bij de besluitvormers van ons land - Versterking van de banden tussen instituten voor economische Beroepen

Round table: Current issues in the audit world: future of the multidisciplinary audit model, etc.

La responsabilité des administrateurs ou la recherche de l'impossible équilibre

Verbod op en beperking van niet-controlediensten: stand van zaken anno 2019

A comparison between the international code of ethics for professional accountants and applicable Belgian athical requirements

Les implications du Code des sociétés et des associations pour les missions du commissaire dans les sociétés: quelques observations

La suppression du contrôle des quasi-apports dans les SRL et les SC : un pas en arrière pour la bonne gouvernance des entreprises /
De afschaffing van de controle van quasi-inbrengen in BV's en in CV's: een stap achteruit voor het deugdelijk bestuur van ondernemingen

TAA n° 64 – oktober / octobre 2019

Vœux pour la législature fédérale /
Wensen voor de federale legislatuur

Apport en industrie quo vadis ?

Key Audit Matters: does the UK implementation provide useful empirical evidence

BTW en onroerende verhuur anno 2019

PPP et SEC 2010 – La répartitions des risques dans les partenariats public-privé et le féficit public

De nieuwe Gegevensbeschermingsautoriteit (GBA)- Interview / La nouvelle Autorité de la protection des données (APD) – Interview

L'extension des obligations comptables aux personnes morales de droit privé après la loi du 15 avril 2018 et l'arrêté royal du 21 octobre 2018

Publication et contrôle des comptes annuels : plus qu'un pas à franchir /
Bekendmaking en controle van de jaarrekening: nog een stap te zetten

TAA n° 65 – December / décembre 2019

Le thème central retenu pour la journée du révisorat était « un audit de qualité au service d'une économie forte » /
De Dag van het Revisoraat had als centraal thema: "Een kwaliteitsvolle audit ten dienste van een sterke economie"

De determinanten van een vrijwillige audit bij belgische vzw's

Les impacts fiscaux de la réforme du code des sociétés et associations

De nettoactief- en de liquiditeitstest in de besloten vennootschap en de beoordelings-opdrachten van de commissaris

The 2020 Belgian Code on Corporate Governance and the external auditor

Légalisons le droit comptable belge /
Laten wij het Belgisch boekhoudrecht legaliseren

Annexe 4 : Liste des séminaires, des sessions d'information et des journées d'études organisés de mars 2019 à mars 2020

Séminaires

Contrôle et normes ISA

- Anti-blanchiment: règles applicables aux réviseurs d'entreprises en matière d'organisation du cabinet et de déclaration de soupçon, et évolutions récentes (orateurs: Van Eyken Laurence; Bollen Chantal)
- *Capita Selecta* - Secteur financier / *Capita Selecta* - Financiële Sector (orateurs: Vermeire Kenneth; Bockaert Jeroen; Dozin Olivier; Macq Olivier; Colinet Michel; Folie Stéphane)
- L'approche par les risques en conformité avec les normes ISA (orateur: Monsieur Catherine)
- Le manuel ISQC 1: dernière version (Orateur: Lucas Noëlle)
- Analyse des nouveaux avis importants de la CNC (mise à jour) (orateur: Maillard Fernand)
- Analyse des annexes aux comptes annuels, règles d'évaluation et autres documents à annexer (orateurs: Palm Alexis; Ankaert Joffrey)
- Le rapport du commissaire: application pratique relative aux opinions modifiées et aux paragraphes additionnels à insérer (publication ICCI édition 2019) (orateur: Leleu Patricia)
- Réviseur et conseil d'entreprise (orateurs: Comhaire Paul; Della Vecchia Andrea; Flagothier Michel; Reginster Sophie)
- Les attentes du régulateur et le rôle du Collège (Orateurs: De Streel Charles-Henri; Vessie Bénédicte; Bassem Virginie; Clerbaux Aimery; Bogdan Julie)
- Entreprises en difficulté et Livre XX du Code de droit économique (orateurs: Pâris Marc-Olivier; Marko Joseph)
- *Sustainibility Reporting* Risques non financiers et reporting d'informations non financières / *Niet-financiële risico's en reporting van de niet-financiële informatie* (orateurs: Fischer Déborah; Vercauteren Bart)
- La fiscalité des ASBL : impact du passage au CSA (IPM ou ISOC), évolution de la TVA, et autres aspects fiscaux et parafiscaux (orateur: Maillard Fernand)

Déontologie

- *Advanced:* Déontologie et indépendance après la réforme de l'audit : aspects pratiques (orateurs: Bihain Marc; Van Eyken Laurence)

Droit et fiscalité

- Actualités en imposition des revenus des sociétés, des personnes morales et des personnes physiques (orateur: De Wolf Michel)
- Le RGPD: de nombreuses obligations mais aussi de belles opportunités pour le réviseur d'entreprises (orateurs: Cauwe Alexia; Jenray Pierre)
- Droit matrimonial, contrats de cohabitation, droit de succession: législation récente (orateur: De Clippele Olivier)
- Prix transfert : actualité et points d'attention (orateur: De Groote Yves)
- Actualités TVA : points d'attention et jurisprudence récente (orateur: Delfin-Diaz Katia)
- Actualités fiscales : selection de sujets fiscaux d'intérêt pour les réviseurs d'entreprises (orateur: Wuidard Jean-Luc)
- *Going concern* (Orateurs: Doyen Xavier)
- Le nouveau Code des sociétés et des associations (CSA) : principes généraux et structure du code (18 livres) ; régime transitoire (loi du 23 mars 2019 introduisant le Code des sociétés et des associations et portant des dispositions diverses (orateur: Maillard Fernand)

Fraude

- Fraude : contrôle préventif et clignotants (*red flags*) (Orateur: Delacroix Marie)

Soft skills

- Développement de vos compétences de communication et aspects pratiques liés à la profession (orateur: VANDEWEERD Gisèle)

IAS/IFRS

- Développements récents IAS/IFRS (orateur: CARLIER Thomas)

Workshops

- Anti-blanchiment (orateurs: BIGO Etienne, PHILIPS Sarah)
- Application proportionnelle des normes ISA lors de l'audit d'entités non complexes: lien entre les normes et un exemple de dossier d'audit (orateurs: VANDERNOOT Jacques; DUMORTIER Gaëtan)
- Comment appréhender et documenter les risques de management override (contournement des contrôles internes par la direction) et revenue recognition (comptabilisation des produits) dans un dossier audit? (orateur: LUCAS Noëlle)
- *Capita Selecta* – Secteur financier / *Capita Selecta – Financiële Sector* (orateurs: WALGRAVE Damien; BODEQUIN Thomas; ROMONT Frederic; JANSSENS Pieter-Jan; DE KEYSER Els; DE SCHRYVER Veerle; JANSSENS Jurgen)

Informatique

- *Advanced*: Sondage statistique (statistic sample) (orateur: VERFAILLIE Samuel)
- Comprendre les systèmes informatiques et évaluer leur incidence sur l'approche d'audit (orateur: MISONNE Damien)

Cycle Nouveau Code des sociétés et des associations (CSA)

- Principes généraux et structure du CSA + gouverance (orateurs: FORIERS Paul Alain; TISSOT Nikita)
- Nouvelles missions spéciales et missions adaptées dans la SRL, la SC et la SA (orateur: VERTESSEN Olivier)
- A(I)SBL et fondations: intégration et nouvelles missions pour le réviseur d'entreprises (orateur: MAILLARD Fernand)
- Procédures de résolution des conflits internes et de nullité modifiées dans les sociétés (orateur: AYDOGDU Roman)

Webinar

- Actualités en '*Compensation & Benefits*': quelles sont les récentes évolutions sur le plan légal et en jurisprudence ? (orateurs: TOUSSAINT Nadège; THEMELIN Nicolas)
- Documentation du contrôle interne et impact sur le travail substantif dans les PME (orateur: DE BONHOME Olivier)

Journée du révisorat – *Dag van het revisoraat*